

Ecrire n'est pas une simple affaire de règles et de normes linguistiques...

Extraits de l'ouvrage de Dominique Bucheton, « Refonder l'enseignement de l'écriture » Retz

Ecrire relève d'un processus de résolution de problèmes complexes: celui qui écrit doit gérer à la fois l'émergence des idées, leur développement, leur pertinence, mais aussi le choix des mots, celui de la syntaxe, le genre du texte, l'orthographe, la mise en page, la question du destinataire...etc.

...écrire n'est pas une simple affaire de règles et de normes linguistiques.....

L'acte d'écriture est complexe et pluridimensionnel, il va s'agir pour l'écrivain de :

- Comprendre la consigne
- Mobiliser des connaissances relatives au contenu évoqué dans la consigne (connaissance du monde, connaissances littéraires, vécu personnel)
- Rechercher des idées, faire des choix
- Prendre en compte un lecteur potentiel, comprendre les enjeux de la situation d'écriture, déterminer les effets à produire sur le lecteur, choisir un ton, un style
- Définir qui parle dans le texte, faire un choix d'énonciation
- Mettre en œuvre des connaissances langagières (lexique, syntaxe, agencements rhétoriques (organisation du texte, cohérence et consistance narrative))
- Mobiliser une mémoire temporaire (mémoire dite de travail) susceptible à la fois de maintenir actives les informations et de les manipuler
- Réviser le texte

L'acte d'écriture s'articule autour de trois composantes : la planification, la mise en texte et le retour sur le texte :

- **La planification** : La planification a trait à la récupération en mémoire des connaissances disponibles relativement au thème, à l'organisation de ces connaissances et à la prise en compte des objectifs poursuivis. Il s'agit en somme de définir le contenu et la forme du texte en fonction de celui auquel il s'adresse (le destinataire) et de l'effet qui est recherché sur celui-ci.
- **La mise en texte** : elle porte sur la dimension langagière. Elle soulève le problème de la linéarisation : alors que le contenu évoqué a le plus souvent une structure multidimensionnelle, le texte, lui, comme le langage en général, est unidimensionnel. Les mots, les propositions, les phrases et les parties des textes s'enchaînent linéairement. Le passage d'une organisation multidimensionnelle à une organisation unidimensionnelle soulève des problèmes spécifiques à l'écrit. Il ne suffit pas, même si ces dimensions jouent un rôle majeur, de sélectionner les mots et de produire des phrases. Il faut aussi choisir l'enchaînement textuel en fonction du contenu, du destinataire et des capacités langagières. De plus, la dimension orthographique et graphique ajoute une difficulté supplémentaire (par comparaison avec l'oral) : la composante motrice de la graphie est moins automatisée que celle de la parole et, en français au moins, la transcription des mots ne s'appuie pas seulement sur la forme orale.
- **Le retour sur le texte** : il consiste en la relecture de ce qui a déjà été produit, en la détection des manques et erreurs et en la reprise plus ou moins importante de la version précédente du texte.

Le fonctionnement de chacune de ces composantes est requis pour que la rédaction de textes s'effectue

de manière efficace ; il doit de plus être coordonné ce qui suppose que l'écrivain dispose d'une capacité suffisante d'attention et de mémoire afin de pouvoir à la fois gérer le fonctionnement de chaque composante et la coordination de celles-ci.

Lorsqu'un jeune enfant écrit, il transcrit des connaissances au fur et à mesure qu'il les retrouve en mémoire. (linéarité dans le processus d'écriture chez l'enfant). L'enseignant envisagera donc :

- d'enrichir les connaissances disponibles des élèves
- d'aider les élèves à organiser ces connaissances dans leur mémoire
- d'aider les élèves à acquérir des connaissances ayant trait à la structure des textes narratifs (comment s'organise une histoire)
- d'enrichir le lexique et la syntaxe des élèves
- d'aider les élèves à comprendre les enjeux de la situation d'écriture
- d'aider les élèves à choisir une énonciation et à la tenir tout le long du texte
- d'entraîner les élèves à la maîtrise du geste graphique
- d'accompagner au plus près la révision des textes écrits, parce que réécrire, c'est penser à nouveau. Le processus de réécriture est un processus dynamique qui remet en travail toutes les composantes de l'acte d'écrire. Réécrire un texte n'est pas le corriger mais le faire évoluer profondément.

La révision des textes joue un rôle fondamental, elle constitue la base de l'apprentissage. Mais la plupart des enfants d'âge scolaire ne reviennent pas sur leur texte et, lorsqu'ils le font, les corrections qu'ils effectuent portent pour l'essentiel sur les aspects les plus superficiels (ponctuation, orthographe lexicale). De plus, les modifications apportées à la version initiale n'améliorent pas la qualité de celle-ci. Il importe donc d'explicitement ce qui est attendu lors de cette phase de révision du texte.